

Le Dispositif accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant un Trouble du Développement Intellectuel avec ou sans troubles associés dont Troubles du Spectre de l'Autisme. En adéquation avec les valeurs et orientations de l'Adapei 56, les professionnels du Dispositif agissent en faveur du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap, de leur droit d'accès aux services de droit commun, de leur épanouissement et du développement de leurs compétences cognitives, sociales...

1 ergothérapeute

CDI - 0.25 ETP - à pourvoir en septembre 2024

MISSIONS

- Evaluation fonctionnelle des jeunes / bilans
- Préconisations et aide à la mise en place d'aménagements (adaptation des espaces de travail, lieux de vie...), d'aides techniques / matérielles (outils numériques...), d'adaptations des postures d'aides (méthode de travail, supports d'apprentissages...)
- Travail en partenariat et en appui à l'équipe pluridisciplinaire du dispositif et autres professionnels du droit commun (lieux de scolarisation...)
- Travail en lien avec les familles (rdv et soutien / guidance)
- Interventions possibles sur les différents lieux « de vie » du jeune (domicile, accueil de jour, lieu de scolarisation, entreprise, CLSH...)
- Rééducations individuelles et/ou en groupe selon les besoins
- Participation, selon les besoins, aux réunions de services, réunions de Projet Personnalisés d'Accompagnement et groupes de travail
- Rédaction d'écrits professionnels et restitutions orales d'évaluations et/ou observation, comptes rendus d'entretiens et d'interventions,...

PROFIL

- Vous êtes titulaire d'un DE d'ergothérapeute
- Vous connaissez et adhérez aux recommandations HAS et ANESM sur l'accompagnement des personnes présentant des TND (TDI, TSA, TDAH, troubles de la communication, Troubles des apprentissages...)
- Vous disposez d'une expérience auprès d'enfants et/ou d'adultes avec TND
- Vous aimez travailler en équipe / partenariat / réseaux
- Permis B

REMUNERATION :

Selon Convention Collective du 15 mars 1966

Pour un temps plein :

Salaires minimum brut annuel 22 350 € + reprise ancienneté selon convention

5 semaines de congés payés et 3 semaines de congés trimestriels (horaires de semaine)

Indemnité Laforcade 2856€ brut annuel

CANDIDATURE :

Lettre de motivation + CV **au plus tard le 1^{er} septembre 2024**

Mme Aurélie GEFFROY, Responsable du dispositif enfance Adapei 56 - Ploërmel

imelesbruyeres@adapei56.net

3 rue Simone Veil – 56800 PLOËRMEL ☎ : 02.97.93.28.00